

CANADA SOCCER APPEL À CANDIDATURE Comité des élections

Juin 2025

Canada Soccer invite les candidats à manifester leur intérêt afin de pourvoir les postes au sein de son nouveau comité des élections.

Le comité des élections est une instance de Canada Soccer responsable de toutes les tâches organisationnelles liées aux mises en candidature et à la supervision des élections à l'Assemblée annuelle des membres. Les élections conduiront à la désignation de membres du conseil d'administration de Canada Soccer et de ses comités indépendants (p. ex. comité de la conformité et les instances judiciaires).

Survol du comité des élections

- Le comité des élections est un comité indépendant de Canada Soccer, ce qui signifie que ses membres ne présentent aucune obligation fiduciaire concurrente à l'endroit d'une autre organisation, ne reçoivent aucun avantage matériel direct ou indirect de ces parties et sont libres de tout conflit d'intérêts de nature financière, personnelle ou représentationnelle.
- Les membres du comité des élections sont élus dans le cadre d'une assemblée des membres et peuvent seulement être renvoyés par une assemblée des membres.
- Le mandat des membres du comité des élections est de trois (3) ans. Les membres peuvent servir jusqu'à trois mandats, consécutifs ou autrement. Le mandat du membre démarrera après la fin de l'assemblée des membres où il/elle a été élu(e) et prendra fin à la conclusion de l'Assemblée annuelle des membres qui se déroulera trois (3) ans plus tard.
- Le comité des élections comptera sur un nombre nécessaire de membres pour s'acquitter de ses responsabilités.
- Le comité des élections élira son (ou sa) président(e) et son (ou sa) vice-président(e) par un vote secret.

Responsabilités clés

- Supervision du processus de mise en candidature, notamment la préparation des documents de candidature, ainsi que la distribution et la réception des formulaires de candidature soumis;
- Révision de la vérification des candidats en matière d'intégrité par le comité d'éthique de Canada Soccer;
- Publication d'une liste officielle des candidats basée sur l'admissibilité et les exigences de qualification;
- Supervision du processus d'élection à l'Assemblée annuelle des membres, notamment la vérification des délégués votants, avec le soutien du bureau du secrétaire général;



Exigences d'admissibilité des candidats aux postes au sein du comité des élection

Les candidats doivent :

- ne pas être membres d'une autre instance de Canada Soccer (p. ex., comité d'administration, comités permanents ou autres comités indépendants, secrétariat général (le personnel de Canada Soccer);
- ne pas être candidats pour les postes au sein de Canada Soccer;
- ne pas occuper de poste au sein d'une instance gouvernementale;

Qualifications: Les candidats devraient:

- être disponibles de novembre à février quand les travaux du comité sont plus soutenus;
- être familiers avec les Règlements administratifs de Canada Soccer;
- posséder un historique en ressources humaines;
- être à l'aise à superviser les mises en candidature et les élections;
- posséder de solides aptitudes de travail d'équipe et d'établissement de consensus;
- être engages à une tenue de dossiers diligente afin d'assurer la conformité et la cohérence.

Soumission des documents de mise en candidature

- 1. Toute personne peut soumettre une mise en candidature, qui exige un formulaire de mise en candidature remplir et les documents justificatifs.
- 2. Les documents justificatifs comprennent :
- a) Les détails personnels du (ou de la) candidat(e) (nom, adresse, genre et emploi)
- b) un curriculum vitae du (ou de la) candidat(e);
- c) une vérification acceptable des antécédents criminels ainsi qu'une vérification du dossier de police pour le travail dans un secteur vulnérable (réalisé dans les six mois);
- d) un questionnaire rempli pour une vérification en matière d'intégrité menée par le comité d'éthique de Canada Soccer.
- 3. Formulaires et documents justificatifs accessibles sur <u>www.canadasoccer.com</u> (voir À PROPOS > Centre des ressources > Comité des élections).

canadasoccer.com



La liste officielle des candidats sera publiée par le comité des élections au plus tard 30 jours avant une assemblée extraordinaire des membres. Les membres éliront les candidats jugés admissibles par le comité des élections et qualifies pour servir au sein du comité des élections.

Les candidats doivent soumettre tous les documents de mise en candidature d'ici le **jeudi 24 juillet 2025 à 16 h (HE) à** :

Bureau du secrétaire général
Canada Soccer
237, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1R2
Email: nominations@canadasoccer.com

